

Don d'organes Don de vie





La greffe d'organes répond au traitement de diverses maladies : insuffisance rénale grave, malformation ou vieillissement du cœur, maladies du foie, mucoviscidose, certains cancers ou affections virales.

Elle est la solution ultime quand plus aucun traitement ne fonctionne ou lorsque la qualité de vie du malade est trop altérée. 94,6 % des organes greffés sont prélevés sur des donneurs décédés à l'hôpital, de mort encéphalique ou d'arrêt cardiaque. 6 % proviennent du don d'une personne vivante.

On estime que 30 % des personnes en attente d'une greffe peuvent en bénéficier. On manque cruellement d'organes à greffer car les donneurs sont peu nombreux. S'ajoute à cela la nécessité de repérer très vite les donneurs et les receveurs les plus compatibles pour éviter les phénomènes de rejet. Comment et dans quelles conditions sont prélevés les organes ? Quelle est la réglementation qui encadre le don d'organes ? Pourquoi est-il important de faire connaître sa position sur le don d'organes à ses proches ?

10 panneaux

- Don d'organes, don de vie
- Revivre grâce au don
- Receveurs
- Donneurs
- Une course contre la montre
- Compatibilité
- Une si longue attente
- Don anonyme et gratuit
- Don du vivant
- Faire connaître son choix

Descriptif technique

- 10 panneaux tissu peint
- Dimensions : H. 120 cm x L. 80 cm
- Dimensions emballage : Tube L. 92 cm - ø.17 cm
- Poids : 6/7 kg env.
- Système d'attache : crochets
- Surface nécessaire : 20 mètres linéaires
- Véhicule nécessaire : véhicule de loisirs
- Temps de montage : 1h

Don d'organes Don de vie

Conditions de prêt

Le Conseil général du Puy-de-Dôme prête gratuitement l'exposition sur le département.

- Durée minimum du prêt : 2 semaines.
- Transport et assurance à la charge de l'établissement d'accueil.

Exposition produite par
Double Hélice
26160 La Touche



Valeur d'assurance

- Valeur panneaux : 10 panneaux x 180 € = 1 800 €
- Valeur emballage : tube + sac transports 90 €
- Valeur globale à assurer : 1 890 €



Public visé

À partir du collège